

Conférence générale

GC(53)/19
1^{er} septembre 2009

Distribution générale
Français
Original : anglais

Cinquante-troisième session ordinaire

Point 23 de l'ordre du jour provisoire
(GC(53)/1, Add.1 et Add.2)

Communication du représentant permanent de la République arabe syrienne, au nom du groupe de l'Organisation de la Conférence islamique à Vienne, concernant l'inscription d'un point intitulé « Capacités nucléaires israéliennes » à l'ordre du jour de la Conférence générale de l'AIEA

1. Le Directeur général a reçu du représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Agence, au nom du groupe de l'Organisation de la Conférence islamique à Vienne, une lettre datée du 24 août 2009 concernant l'inscription d'un point intitulé « Capacités nucléaires israéliennes » à l'ordre du jour de la Conférence générale de l'AIEA.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la lettre est reproduite ci-après.

Mission permanente de la
République arabe syrienne
Vienne
L'Ambassadeur

Vienne, le 24 août 2009

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous faire savoir, au nom du groupe de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) à Vienne, que ce dernier, réuni en séance plénière le jeudi 20 août 2009, a décidé d'approuver l'inscription du point intitulé « Capacités nucléaires israéliennes » à l'ordre du jour de la 53^e session ordinaire de la Conférence générale de l'AIEA.

Compte tenu de l'importance de cette question, je vous prie de bien vouloir diffuser la présente lettre en tant que document officiel de l'Agence.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

[Sceau et signature]

Mohammad Badi Khattab
Ambassadeur
Président du Groupe de l'OCI
Vienne

S.E. Mohammed ElBaradei
Directeur général
Agence internationale de l'énergie atomique
Vienne